

ECO-CONCEPTION : Développez les produits de demain

Pourquoi initier une opération régionale ?

Motivation de l'ADEME

ADEME - Anne-Michèle Delange
Déléguée régionale adjointe

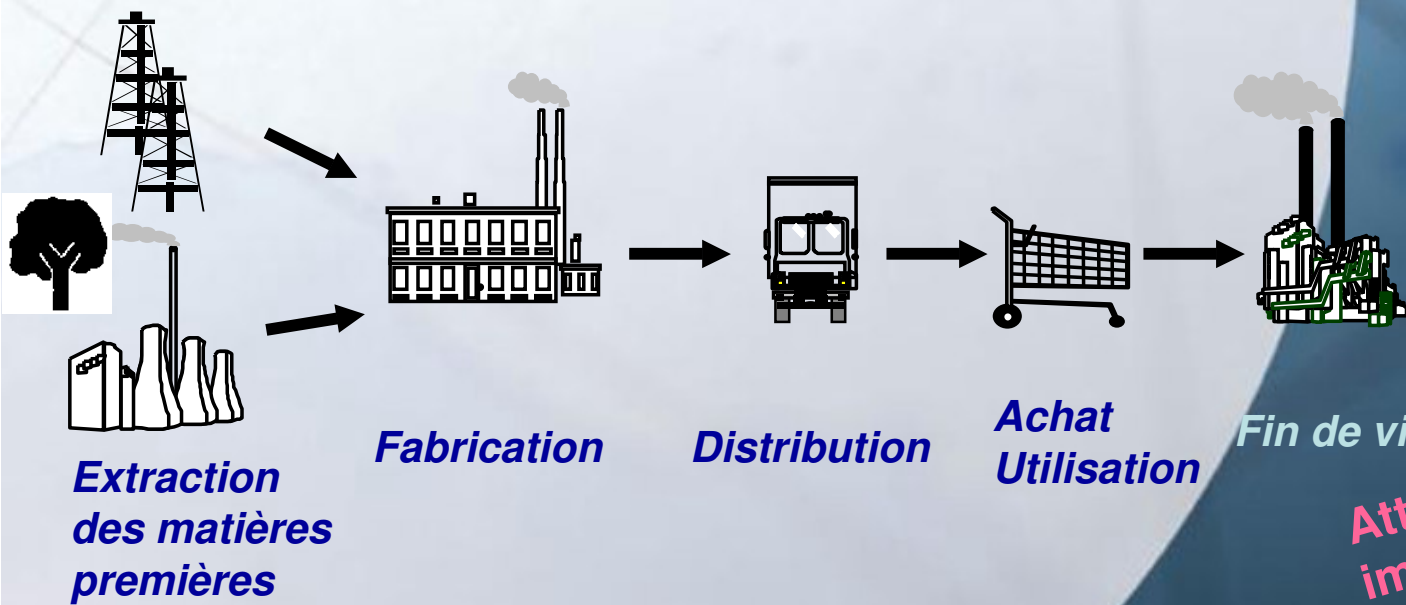
CREF – 18 janvier 2007



Quelques notions de base ...



Le cycle de vie et ses impacts

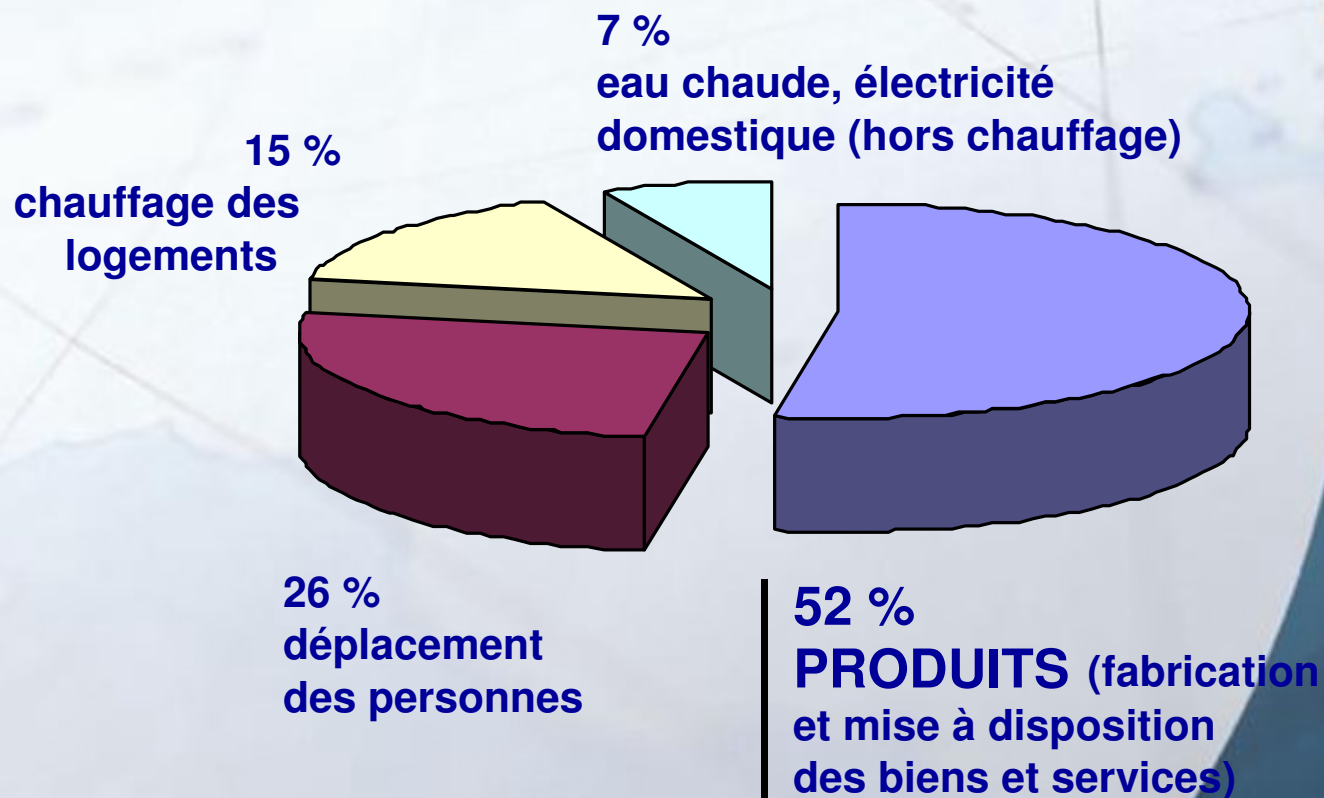


Aucun produit sans impact

Éco-produit = qualité

Attention aux impacts « invisibles »

Importance des produits dans les impacts environnementaux



Effet de serre :
16,4 tonnes
d'équivalent CO₂
par an et
par ménage français

Répartition de « l'effet de serre », lié aux émissions directes de CO₂, par domaine

Extrait du contrat d'objectifs 2007 - 2010 entre l'Etat et l'ADEME



ENJEU ECO-CONCEPTION ET ECO-CONSOMMATION :

Améliorer la qualité écologique des produits par une prise en compte accrue de l'environnement dès la conception (éco-conception) et un développement de la demande (éco-consommation)

Seul le développement concomitant de l'offre (éco-conception) et de la demande (consommation durable) peut permettre une véritable évolution de nos modes de production et de consommation vers des produits moins impactant sur l'environnement. L'ADEME doit renforcer et partager son expertise en matière d'éco-conception et de consommation durable, en assurant notamment son rôle d'initiateur et de soutien à des opérations exemplaires en vue de capitaliser les retours d'expériences et de diffuser plus largement les bonnes pratiques.

ACTION PRIORITAIRE :

Démultiplier les démarches d'éco-conception des entreprises

L'ambition de l'ADEME en matière d'éco-conception est de provoquer/participer à un changement d'échelle : passer des quelques centaines d'entreprises aujourd'hui véritablement impliquées à plusieurs milliers.